

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00296

Numéro SIREN : 414 405 977

Nom ou dénomination : DRB GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2021 sous le numéro de dépôt 113



CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL
Article 53 A
 (du code de commerce)
 (dépôt)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Designation de l'entreprise : **DRB ALBASUD** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **1 | 2**
 Adresse de l'entreprise : **Avenue de l'Europe ALBASUD 82000 MONTAUBAN** Durée de l'exercice précédent * **1 | 2**

Numéro SIRET * **4 1 4 4 0 5 9 7 7 0 0 0 2 9** Néant

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 9		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	63 275	62 047	1 228
	Fonds commercial (1)	AH	AI	451 922		451 922
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	429 952	331 633	98 319
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 2	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	1 552 133		1 552 133
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	26 833		26 833
TOTAL (II)		BJ	BK	2 524 115	393 680	2 130 436
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 974		2 974
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 143 571	79 741	1 063 830
	Autres créances (3)	BZ	CA	379 889		379 889
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	149 660		149 660
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	77 547		77 547
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 753 642	79 741	1 673 901
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif *	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	4 277 757	473 421	3 804 336
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Classe de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		DRB ALBASUD		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 281 600.....)			DA	281 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,)			DB	560 625
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	28 160
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG	471 019
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	318 863
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 660 267
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	52 539
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	565 005
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	2 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	294 599
	Dettes fiscales et sociales			DY	528 924
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	21 784
	Produits constatés d'avance (4)			EB	679 218
TOTAL (IV)			EC	2 144 069	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 804 336	
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 112 851	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>DRB ALBASUD</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue } biens *	FD	631 557	FE	FF	631 557
		FG	2 926 662	FH	FI	2 926 662
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 558 219	FK	FL	3 558 219
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	79 025
	Autres produits (1) (11)				FQ	823
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 638 067
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 482 979	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	56 792	
	Salaires et traitements *			FY	1 312 970	
	Charges sociales (10)			FZ	537 206	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements *			GA	26 960
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	46 841
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	37 275	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 501 023	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	137 044	
opérations et communs	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	183 779	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	10 278	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	194 057	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	5 551	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	5 551	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	188 506	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	325 550	

SAGE Experts-comptables janvier 2020

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		DRB ALBASUD		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	3 651		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	40 909		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	44 560		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	600		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	600		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	43 960		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	50 647		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	3 876 684		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	3 557 821		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	318 863		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
			– Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	5 435	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	23 082	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
	obligatoires		A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Pds de cession des Elts financiers			600		40 909	
Régularisation comptes clients					2 691	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	
Régularisations comptes de tiers					960	

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

Etat définitif

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 804 336,34 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 318 862,99 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Actifs & Amortissements : En conformité avec les nouvelles règles sur les actifs émanant des règlements CRC 2002-10 & 2004-06.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°214.03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan Comptable général, les modalités de détermination de la durée d'utilisation limitée ou non du fonds commercial ont été arrêtés comme suit :

Les éléments inscrits dans le poste "Fonds commercial" ne peuvent faire l'objet d'une comptabilisation séparée au bilan de l'entreprise. Ils concourent durablement au maintien et au développement de son activité.

En conséquence, sa durée d'utilisation est réputée non limitée.

La ligne fonds de commerce représente la valeur des rachats de clientèle d'expertise comptable pour la somme de 382.056 euros.

La ligne mali technique d'un montant de 69.866 euros correspond à l'écart négatif entre l'actif net reçu par la société DRB ALBASUD, société absorbante, à hauteur de sa participation dans la société absorbée et la valeur comptable de cette participation en 2005. Après analyse, ce mali est représentatif exclusivement d'un fonds de commerce.

La mise en oeuvre du test de dépréciation prévue à l'article 214-15 du PCG a été réalisée à partir de l'analyse de la valeur de marché par rapport à son coût d'inscription en comptabilité.

A l'issue de cette analyse, aucune perte de valeur n'a été constatée.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Le contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19 crée une situation incertaine. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité; la société met en place les mesures appropriées pour ses employés (et pour répondre aux besoins de ses filiales et participations).

Aucun impact n'est cependant à mentionner dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

2.3 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Titres de participations :

La société a acquis un complément de titres de participation dans une société pour laquelle, elle est déjà associée pour la somme de 5.000 euros.

Elle a également cédé une partie de ces participation dans une société d'expertise comptable pour un montant de 40.909 euros, générant une plus-value comptable de 40.309 euros.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 451 922 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	382 056		382 056	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	69 866		69 866	%
TOTAL	451 922		451 922	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 2 524 115 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	512 997	2 200		515 197
Immobilisations corporelles	418 394	11 558		429 952
Immobilisations financières	1 575 567	5 000	1 600	1 578 967
TOTAL	2 506 957	18 758	1 600	2 524 115

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 393 680 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	61 075	972		62 047
Immobilisations corporelles	305 645	25 988		331 633
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	366 720	26 960		393 680

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets logiciels	63 275	62 047	1 228	de 1 à 3 ans
Fonds commercial	382 056	0	382 056	Non amortiss.
Mali technique de fusion	69 866	0	69 866	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	137 979	102 525	35 454	de 3 à 10 ans
Materiel de bureau	21 924	19 702	2 222	de 3 à 10 ans
Materiel informatique	170 547	153 665	16 882	Non amortiss.
Mobilier	99 502	55 741	43 761	de 5 à 10 ans
TOTAL	945 149	393 680	551 469	

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 1 627 840 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	26 833		26 833
Actif circulant & charges d'avance	1 601 007	1 601 007	
TOTAL	1 627 840	1 601 007	26 833

3.4 - Provisions pour dépréciation = 79 741 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	88 843	46 841		55 943	79 741
Comptes financiers					
Total	88 843	46 841		55 943	79 741

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 275 944 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	275 944
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	275 944

3.6 - Charges constatées d'avance = 77 547 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.7 - Informations complémentaires sur le bilan actif**

Immobilisations financières :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres de participation et autres titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

Etat définitif

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 281 600 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2816	100,00	281 600
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2816	100,00	281 600

4.2 - Etat des dettes = 2 142 069 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	52 539	23 321	29 218	
Dettes financières diverses	565 005	565 005		
Fournisseurs	294 599	294 599		
Dettes fiscales & sociales	528 924	528 924		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	21 784	21 784		
Produits constatés d'avance	679 218	679 218		
TOTAL	2 142 069	2 112 851	29 218	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 341 348 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	129 757
Dettes fiscales & sociales	202 598
Autres dettes	8 994
TOTAL	341 348

4.4 - Produits constatés d'avance = 679 218 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 365
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	4 365

6.2 - Autres informations complémentaires

Créances et dettes :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 275 944 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	275 944
Factures a etablir(41810000)	275 944
TOTAL	275 944

8.2 - Charges constatées d'avance = 77 547 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constataees d avance(48600000)	77 547
TOTAL	77 547

8.3 - Charges à payer = 341 348 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	129 757
Fournis.fact.non parvenue(40810000)	129 757
Dettes fiscales et sociales :	202 598
Conges a payer(42820000)	128 821
Org.soc. ch./conges payes(43820000)	49 196
Provision cvae(44863500)	833
Formation(44864000)	9 851
Organic(44865000)	519
Effort construction(44866000)	5 847
Tvs a payer(44867000)	7 531
Autres dettes :	8 994
Avoirs a etablir(41980000)	8 994
TOTAL	341 348

8.4 - Produits constatés d'avance = 679 218 E

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d'avance(48700000)	679 218
TOTAL	679 218

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
DRB FUTUROPOLE	400 000	73 997	90	910 146	910 146	-379 697		1 847 816	252 383	116 779
SLA	10 000	23 542	74	7 400	7 400	90		934 993	120 356	37 000
BBA	50 000	409 449	100	612 187	612 187	50 400		876 661	82 549	30 000
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SVA LANNEMEZAN	10 000	59 625	40	4 000	4 000			369 700	41 579	
SVA LANGON	10 000	98 193	34	3 400	3 400	15 000		431 656	115	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

DRB ALBASUD
Société par actions simplifiée
au capital de 281 600 euros
Siège social : 1220, avenue de l'Europe, 82000 MONTAUBAN
RCS MONTAUBAN 414 405 977

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{er} SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 318 862,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	318 862,99 euros
A titre de dividendes	184 000,00 euros
Soit 65,34 euros par action	

Le solde	134 862,99 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 605 882,07 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} septembre 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 392,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 183 608,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

560 000 euros, soit 223,46 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 51 539,93 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 508 460,07 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

220 000 euros, soit 87,79 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 526,74 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 219 473,26 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

170 000 euros, soit 60,37 euros par titre

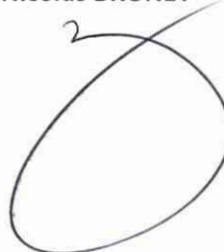
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 362 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 169 638 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{er} septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Nicolas BRUNET**





Société de Commissaires aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

« DRB ALBASUD »

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2019



SIÈGE SOCIAL : Résidence Cap Wilson - A6 - 81, Boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE - TÉL. 05.61.22.47.70 - FAX 05.61.22.04.17
BUREAUX : 17, rue Duguay Trouin - 75006 PARIS - TÉL. 01.82.83.47.35
www.euraudit.net

« DRB ALBASUD »

Société par actions simplifiée
Au capital de 281.600 €
1220, Avenue de l'Europe
Albasud

MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

« DRB ALBASUD »

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société « DRB ALBASUD »,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « DRB ALBASUD » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.1 « Fonds Commercial » expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et la dépréciation des fonds de commerce.

La note 3.7 « Informations complémentaires sur le bilan actif : immobilisations financières » expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation, la cession et la dépréciation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Toulouse, le 24 août 2020

Pour la société « **EURAUDIT** »
Commissaire aux comptes
L'un des gérants, **Julien DUFFAU**



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	63 275	62 047	1 228	0,03		
Fonds commercial	451 922		451 922	11,88	451 922	12,50
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	429 952	331 633	98 319	2,58	112 748	3,12
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 552 133		1 552 133	40,80	1 547 733	42,80
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts					1 000	0,03
Autres immobilisations financières	26 833		26 833	0,71	26 833	0,74
TOTAL (I)	2 524 115	393 680	2 130 436	56,00	2 140 237	59,19
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	2 974		2 974	0,08	1 164	0,03
Clients et comptes rattachés	1 143 571	79 741	1 063 830	27,96	1 073 048	29,67
Autres créances						
· Fournisseurs débiteurs	2 560		2 560	0,07	1 722	0,05
· Personnel						
· Organismes sociaux					902	0,02
· Etat, impôts sur les bénéfices					28 448	0,79
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	52 690		52 690	1,38	45 841	1,27
· Autres	324 639		324 639	8,53	46 131	1,28
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement					150 000	4,15
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	149 660		149 660	3,93	50 152	1,39
Charges constatées d'avance	77 547		77 547	2,04	78 457	2,17
TOTAL (II)	1 753 642	79 741	1 673 901	44,00	1 475 864	40,81
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 277 757	473 421	3 804 336	100,00	3 616 101	100,00

Etat définitif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 281 600)	281 600	7,40	281 600	7,79
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	560 625	14,74	560 625	15,50
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	28 160	0,74	25 060	0,69
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	471 019	12,38	298 320	8,25
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	318 863	8,38	345 799	9,56
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	1 660 267	43,64	1 511 404	41,80
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	52 539	1,38	11 737	0,32
. Découverts, concours bancaires			21 269	0,59
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	565 005	14,85	590 568	16,33
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	2 000	0,05	350	0,01
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	294 599	7,74	289 217	8,00
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	129 391	3,40	119 424	3,30
. Organismes sociaux	141 131	3,71	131 968	3,65
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	4 872	0,13		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	224 821	5,91	222 882	6,16
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	28 709	0,75	38 966	1,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	21 784	0,57	7 682	0,21
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	679 218	17,85	670 634	18,55
TOTAL(IV)	2 144 069	56,36	2 104 697	58,20
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	3 804 336	100,00	3 616 101	100,00



COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens	631 557		631 557	17,75	485 041	14,89	146 516	30,21	
Production vendue services	2 926 662		2 926 662	82,25	2 817 640	85,31	109 022	3,87	
Chiffres d'Affaires Nets	3 558 219		3 558 219	100,00	3 302 681	100,00	255 538	7,74	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			79 025	2,22	37 807	1,14	41 218	109,02	
Autres produits			823	0,02	103	0,00	720	899,03	
Total des produits d'exploitation (I)			3 638 067	102,24	3 340 591	101,15	297 476	8,90	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			1 482 979	41,68	1 270 452	38,47	212 527	16,73	
Impôts, taxes et versements assimilés			56 792	1,60	55 416	1,68	1 376	2,48	
Salaires et traitements			1 312 970	36,90	1 210 322	36,85	102 648	8,48	
Charges sociales			537 206	15,10	488 985	14,81	48 221	9,86	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			26 960	0,76	34 730	1,05	-7 770	-22,36	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			46 841	1,32	45 465	1,38	1 376	3,03	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			37 275	1,05	3 291	0,10	33 984	N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			3 501 023	98,39	3 108 661	94,13	392 362	12,62	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			137 044	3,85	231 929	7,02	-94 885	-40,90	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations			183 779	5,16	169 670	5,14	14 109	8,32	
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			10 278	0,29			10 278	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			194 057	5,45	169 670	5,14	24 387	14,37	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilés			5 551	0,16	5 506	0,17	45	0,82	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			5 551	0,16	5 506	0,17	45	0,82	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			188 506	5,30	164 164	4,97	24 342	14,83	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			325 550	9,15	396 093	11,99	-70 543	-17,80	



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 651	0,10			3 651	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	40 909	1,15			40 909	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	44 560	1,25			44 560	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			161	0,00	-161	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	600	0,02			600	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	600	0,02	161	0,00	439	272,67
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	43 960	1,24	-161	0,00	44 121	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	50 647	1,42	50 133	1,52	514	1,03
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 876 684	108,95	3 510 261	106,29	366 423	10,44
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 557 821	99,99	3 164 462	95,81	393 359	12,43
RÉSULTAT NET	318 863	8,96	345 799	10,47	-26 936	-7,78
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 804 336,34 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 318 862,99 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Actifs & Amortissements : En conformité avec les nouvelles règles sur les actifs émanant des règlements CRC 2002-10 & 2004-06.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°214.03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan Comptable général, les modalités de détermination de la durée d'utilisation limitée ou non du fonds commercial ont été arrêtés comme suit :

Les éléments inscrits dans le poste "Fonds commercial" ne peuvent faire l'objet d'une comptabilisation séparée au bilan de l'entreprise. Ils concourent durablement au maintien et au développement de son activité.

En conséquence, sa durée d'utilisation est réputée non limitée.

La ligne fonds de commerce représente la valeur des rachats de clientèle d'expertise comptable pour la somme de 382.056 euros.

La ligne mali technique d'un montant de 69.866 euros correspond à l'écart négatif entre l'actif net reçu par la société DRB ALBASUD, société absorbante, à hauteur de sa participation dans la société absorbée et la valeur comptable de cette participation en 2005. Après analyse, ce mali est représentatif exclusivement d'un fonds de commerce.

La mise en oeuvre du test de dépréciation prévue à l'article 214-15 du PCG a été réalisée à partir de l'analyse de la valeur de marché par rapport à son coût d'inscription en comptabilité.

A l'issue de cette analyse, aucune perte de valeur n'a été constatée.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Le contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19 crée une situation incertaine. A ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts sur l'activité; la société met en place les mesures appropriées pour ses employés (et pour répondre aux besoins de ses filiales et participations).

Aucun impact n'est cependant à mentionner dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

2.3 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Titres de participations :

La société a acquis un complément de titres de participation dans une société pour laquelle, elle est déjà associée pour la somme de 5.000 euros.

Elle a également cédé une partie de ces participation dans une société d'expertise comptable pour un montant de 40.909 euros, générant une plus-value comptable de 40.309 euros.



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 451 922 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	382 056		382 056	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	69 866		69 866	%
TOTAL	451 922		451 922	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 2 524 115 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	512 997	2 200		515 197
Immobilisations corporelles	418 394	11 558		429 952
Immobilisations financières	1 575 567	5 000	1 600	1 578 967
TOTAL	2 506 957	18 758	1 600	2 524 115

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 393 680 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	61 075	972		62 047
Immobilisations corporelles	305 645	25 988		331 633
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	366 720	26 960		393 680

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets logiciels	63 275	62 047	1 228	de 1 à 3 ans
Fonds commercial	382 056	0	382 056	Non amortiss.
Mali technique de fusion	69 866	0	69 866	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	137 979	102 525	35 454	de 3 à 10 ans
Materiel de bureau	21 924	19 702	2 222	de 3 à 10 ans
Materiel informatique	170 547	153 665	16 882	Non amortiss.
Mobilier	99 502	55 741	43 761	de 5 à 10 ans
TOTAL	945 149	393 680	551 469	



ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 18/06/2020

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 1 627 840 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	26 833		26 833
Actif circulant & charges d'avance	1 601 007	1 601 007	
TOTAL	1 627 840	1 601 007	26 833

3.4 - Provisions pour dépréciation = 79 741 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	88 843	46 841		55 943	79 741
Comptes financiers					
Total	88 843	46 841		55 943	79 741

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 275 944 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	275 944
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	275 944

3.6 - Charges constatées d'avance = 77 547 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.7 - Informations complémentaires sur le bilan actif**

Immobilisations financières :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres de participation et autres titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 281 600 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2816	100,00	281 600
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2816	100,00	281 600

4.2 - Etat des dettes = 2 142 069 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	52 539	23 321	29 218	
Dettes financières diverses	565 005	565 005		
Fournisseurs	294 599	294 599		
Dettes fiscales & sociales	528 924	528 924		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	21 784	21 784		
Produits constatés d'avance	679 218	679 218		
TOTAL	2 142 069	2 112 851	29 218	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 341 348 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	129 757
Dettes fiscales & sociales	202 598
Autres dettes	8 994
TOTAL	341 348

4.4 - Produits constatés d'avance = 679 218 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 365
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	4 365

6.2 - Autres informations complémentaires

Créances et dettes :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable



Etat définitif

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 275 944 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	275 944
Factures a etablr(41810000)	275 944
TOTAL	275 944

8.2 - Charges constatées d'avance = 77 547 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constates d avance(48600000)	77 547
TOTAL	77 547

8.3 - Charges à payer = 341 348 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	129 757
Fournis.fact.non parvenue(40810000)	129 757
Dettes fiscales et sociales :	202 598
Conges a payer(42820000)	128 821
Org.soc. ch./conges payes(43820000)	49 196
Provision cvae(44863500)	833
Formation(44864000)	9 851
Organic(44865000)	519
Effort construction(44866000)	5 847
Tvs a payer(44867000)	7 531
Autres dettes :	8 994
Avoirs a etablr(41980000)	8 994
TOTAL	341 348

8.4 - Produits constatés d'avance = 679 218 E

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d'avance(48700000)	679 218
TOTAL	679 218



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en EUROS

Edité le 18/06/2020

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
DRB FUTUROPOLE	400 000	73 997	90	910 146	910 146	-379 697		1 847 816	252 383	116 779
SLA	10 000	23 542	74	7 400	7 400	90		934 993	120 356	37 000
BBA	50 000	409 449	100	612 187	612 187	50 400		876 661	82 549	30 000
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SVA LANNEMEZAN	10 000	59 625	40	4 000	4 000			369 700	41 579	
SVA LANGON	10 000	98 193	34	3 400	3 400	15 000		431 656	115	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires